

autre *bill* sur un plan plus libéral et plus étendu, parce qu'ayant déjà passé dans le conseil, il était probable qu'il y passerait encore ; ce qu'on ne pouvait dire d'un autre *bill*, quel qu'il fût. Le raisonnement de M. Perry n'empêcha pas le procureur général de proposer un amendement dans le sens de l'extension et de la liberalité ; tellement que Mr. McKenzie, (l'éditeur de l'*Advocate*) ne put s'empêcher de lui en faire compliment. "La liberalité de Mr. le procureur-général, dit-il, surpassé celle des radicaux de la dernière chambre : il est plus libéral que le membre pour Lennox et Addington." Il (M. McKenzie,) pensait que les bienfaits de l'acte devaient être étendus à toutes les dénominations religieuses, sans distinction, conformément à la suggestion du procureur-général, au lieu d'être restreints à des sectes particulières, comme dans le *bill* de M. Perry. Il pensait que les unitaires avaient autant de droit à ces avantages que les trinitaires ; enfin, il était opposé à toute restriction, à toute limitation quelconque.

Mr. Ketchum dit qu'il est de la même opinion que son hon. collègue : il désire que toutes les sectes jouissent des mêmes priviléges : il n'aime pas à voir les noms de certaines sectes mis, et ceux des autres omis, dans le *bill*.

Mr. McDonald pense qu'il ne faut pas risquer de perdre le *bill*, en y introduisant les noms des sectes qui s'y étaient pas lorsqu'il a été passé par les deux branches de la législature.

Le procureur général répète au soutien de son amendement, qu'il convient d'accorder les mêmes droits à toutes les sectes, de les mettre toutes sur le pied de l'égalité.

M. McKenzie reprend la parole, et fait un long discours en faveur de l'amendement du procureur-général, et (voici le curieux), il finit en déclarant que quoiqu'il eût fait une longue harangue en faveur de l'amendement, il était pleinement déterminé à le combattre par son vote : "Je ferai, dit-il, comme bien d'autres ont fait avant moi ; je parlerai pour un côté, et je voterai pour l'autre. Pourtant, si M. Perry veut voter contre sa mesure, et pour l'amendement du procureur-général, je le ferai aussi ; autrement je vote en opposition au procureur général : j'irai contre ma conscience, il est vrai, en le faisant ; mais j'ai fermement résolu de me laisser conduire, dans cette matière, par M. Perry !"

BAS-CANADA.—Lundi dernier, il a été résolu dans la chambre d'assemblée, "Qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur en Chef, représentant qu'il y a sur la rive septentrionale du fleuve St. Laurent, et dans le voisinage de la ville des Trois-Rivières, un espace étendu de terre qui pourrait être mis en état de culture, s'il était concédé à